



LE CHÈQUE ASSO

UN COUP DE POUCE POUR TON ACTIVITÉ !

Tu es élève au collège ou en MFR et bénéficiaire d'une bourse ?

Tu souhaites pratiquer un sport, une activité culturelle ou de loisirs ?

Le Département te donne un coup de pouce avec le **Chèque Asso, d'une valeur de 50 €.**

Inscription à partir du 2 septembre 2021 sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso ou par voie postale.

Pour t'aider dans tes démarches : **05 53 69 43 73**

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PERMET
LA DÉCOUVERTE ET L'ÉCHANGE.
C'EST POURQUOI NOUS NOUS
ENGAGEONS POUR EN FAVORISER
L'ACCÈS.

Sophie Borderie
Présidente du Conseil départemental

Pour qui ?

Pour tous les élèves boursiers scolarisés en collège public, privé et maisons familiales et rurales (4^e et 3^e pour les MFR).

Pour quoi faire ?

- N'importe quelle discipline sportive ou de loisirs, dès lors qu'elle est pratiquée au sein d'un club, d'une association, d'une structure publique ou privée du département.

- L'activité artistique au choix (musique, danse, théâtre, arts du cirque, arts plastiques...) dispensée par les écoles de musique et de danse ou des structures culturelles et associatives (publiques ou privées) du département.

Quel montant ?

Le Chèque Asso, c'est un montant de 50€ (un seul chèque par demandeur).

Comment ça marche ?

C'est simple, deux possibilités :

- par format papier à l'aide du formulaire ci-contre :

joindre les documents demandés et adresser l'ensemble à l'adresse indiquée.

- par format numérique sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso



**Le temps de vérifier ton dossier et le Chèque Asso sera
directement envoyé à ta famille à partir du mois de novembre.**



COUPON À DÉCOUPER ET RENVOYER

Hôtel du Département, Service Vie citoyenne et associative, 47922 Agen Cedex 9

L'élève

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du collègue ou de la MFR : _____

Classe : _____ Âge : _____

La demande concerne :

une activité sportive une activité artistique

une activité de loisirs

Il s'agit d' :

un renouvellement d'adhésion une nouvelle adhésion

Le représentant légal

Civilité Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

La structure d'accueil de la pratique sportive, culturelle et de loisirs

Nom : _____ Commune : _____

Pièces à joindre au formulaire

1. un justificatif de paiement nominatif (facture, reçu...) relatif à la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs pour l'année scolaire 2021/2022.

2. l'attestation de bourse de l'année scolaire en cours (2021/2022).

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez. Elles sont uniquement destinées au service Vie citoyenne et associative du Département afin d'étudier l'éligibilité de la demande au dispositif Chèque Asso. Elles seront conservées un an à l'issue du dispositif et détruites. Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (Loi informatique et Liberté modifiée et RGPD) vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification de limitation et d'opposition en vous adressant au délégué à la protection des données du Département, en justifiant de votre identité, à l'adresse mail suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr ou par courrier à son attention à Hôtel du Département 1633 av du Général Leclerc - 47922 Agen cedex.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex - www.cnil.fr).



Direction de la citoyenneté, vie associative et sportive -
Service Vie citoyenne et associative
Hôtel du Département
47922 Agen Cedex 9

05 53 69 43 73
vieasso@lotetgaronne.fr

www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest